

**Compte-rendu de la reunion  
Du conseil municipal d'Omey du 13 janvier 2016**

Sous la présidence de Monsieur le maire : Jean-Paul Brignoli

Présents : Marylène Oudin, Evelyne Valentin, Thierry Gignon, Philippe Scieur, Gérald Inns  
et Fabrice Gauvain

Excusés : Jean-Baptiste Maitrot et Jonathan Rossignol

Absent : Jean-Marc Illig

Sécrétaire de séance : Fabrice Gauvain. Heure : 20 h 30

Ordre du jour : - approbation du compte-rendu du 25 / 11 / 2015

- délibération sur demande de subvention DTER pour travaux du SIEM
- délibération modificative sur capital décès de Mr. Bodin André
- approbation du devis local pompiers de Mr. Excoffier, délibération.
- déplacement de date du barbecue communal au 28/05/2016
- lecture et validation du bulletin n°25 de la commission information
- questions diverses

1) Approbation du compte-rendu du 25/11/2015

2) Délibération sur travaux demandés A. Tech Engineering pour 2016, DETR faite auprès de l'Etat pour les travaux du SIEM. Le projet total s'élève 200 000€, la participation du SIEM nous affranchit d'une partie des travaux. Le solde restant à la commune s'élève à 5 900€. Cette subvention ne peut être attribuée qu'une seule fois par an et son taux peut s'élever jusqu'à 31 % au maximum et à 20 % pour minimum. Un courtier pourrait être missionné pour cette démarche.

En ce qui concerne l'AD'AP, le devis sera demandé par la mairie auprès de Multiservices et concerne DETR de 4 050,60€ hors taxe.

3) Délibération de la décision Modificative pour le versement sur le budget 2015 du capital décès de M. BODIN.

4) Approbation du devis pour le local pompiers concernant le déversoir avec vidange pour une somme totale de 984 euro et 60 cent. Cette somme intègre le robinet chromé avec sa tuyauterie, la faïence ainsi que la main d'œuvre.

5) Le barbecue communal sera déplacé du 4 juin au 28 mai

6) Délibération supplémentaire, encaissement trop perçu par le Notaire suite à la location de la maison communale. 257,50€

En questions diverses : - 1200 euro ne seront pas imputés pour la démoustication.

- le chef de corps de l'UAS d'Omey a demandé si le porte-drapeau, toujours présent lors des manifestations au monument aux morts, pouvait être invité lors de la présentation annuelle des vœux par le maire dans la salle des fêtes communale. La réponse a été positive.

Le prochain conseil communal est inscrit pour le 20 janvier 2016.

La séance a été levée pour 11 h 45.

Le secrétaire  
Fabrice GAUVAIN



Le Maire  
Jean-Paul BRIGNOLI

